

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Ce que la CEE-ONU fait pour vous



... La CEE-ONU
travaille à purifier l'air
que vous respirez

Dans les années 1970, l'Europe du nord était sévèrement affectée par les pluies acides, un problème causé par les activités humaines du continent tout entier. Pour combattre ces pluies acides et d'une façon plus générale les effets de la pollution de l'air sur la santé et l'environnement, la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière fut créée en 1979 sous l'égide de la CEE-ONU.



Trente ans de succès probants

Beaucoup de progrès ont été faits durant ces dernières décennies : les émissions de soufre ont diminué de plus de 60% depuis 1980, celles d'oxyde d'azote (NOx) de 25% depuis 1990, les composés organiques volatils ont baissés de 35%, et les émissions d'ammoniac de 20% comparées à celles de 1990. Les pics d'ozone et les brouillards photochimiques ont aussi diminués. La Convention a joué un rôle clef dans la diminution de tous ces polluants à travers la région. La Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière a été le premier instrument international contraignant à s'occuper de ces problèmes à une échelle régionale.

Avec 51 ratifications pour 56 pays membres de la CEE-ONU, la Convention a établi les bases de la coopération environnementale internationale pour la réduction de la pollution de l'air et a développé un cadre institutionnel qui regroupe scientifiques, chercheurs et spécialistes responsables du développement des politiques et des lois.

La Convention : pourquoi a-t-elle été créée ?

L'histoire de la convention remonte aux années soixante, lorsque les scientifiques ont fait la preuve qu'il existait bien un lien entre les émissions soufrées générées en Europe occidentale et l'acidification des lacs dans les pays scandinaves. Les pluies

acides que l'on observait alors en Europe attirèrent l'attention des nations sur la pollution de l'air. Entre 1972 et 1977, des études démontrèrent que les polluants de l'air pouvaient être transportés sur des milliers de kilomètres avant de retomber et causer des dommages. Etablir une coopération à l'échelle internationale était alors jugé nécessaire pour résoudre ce problème. C'est ainsi que la Convention vit le jour, et fut signée par 34 pays et la communauté européenne en 1979. Les parties se sont engagées à s'efforcer de contenir, et dans la mesure du possible, de progressivement réduire et éviter la pollution de l'air, y compris la pollution transfrontière à longue portée. Pour ce faire, les parties doivent développer des politiques et des stratégies pour combattre le rejet des polluants dans l'air par tous les moyens possibles, y compris à travers des échanges de données, des consultations entre pays, et la recherche et surveillance des émissions.

Des protocoles : pour quoi faire ?

La Convention se prolonge par huit protocoles, tous en force. Le plus ancien, le protocole de 1984 sur le Financement à long terme du programme de coopération pour la surveillance et l'évaluation des émissions transfrontières à longue portée en Europe (appelé protocole EMEP), établit les principes du partage du financement du programme de surveillance internationale qui examine et évalue la pollution de l'air en Europe. La Convention

... La CEE-ONU
travaille à purifier l'air
que vous respirez



a développé une série d'autres protocoles qui ont pour but de réduire un large spectre de polluants de l'air. Le dernier protocole, le plus récent, est le protocole de Göteborg pour réduire l'acidification, l'eutrophisation et le niveau d'ozone au sol.

Polluants couverts par les protocoles

- Dioxyde de soufre SO₂
- Oxydes d'azote (NOx)
- Composés organiques volatils (COV)
- Ammoniac (NH₃)
- Polluants organiques persistants (POPs)
- Métaux lourds (cadmium, plomb et mercure)

Lutter contre les impacts

L'un des atouts majeurs de la Convention est son socle scientifique et la façon tout à fait unique de baser tout développement des politiques, stratégies et législation internationales sur cette base scientifique. En plus du réseau de recherche et de surveillance EMEP qui est particulièrement efficace, la convention s'est dotée d'une série de programmes internationaux de coopération, chacun œuvrant dans un domaine spécifique, créés pour mesurer et mettre en évidence les effets de la pollution de l'air. A titre d'exemple voici quelques uns de ces programmes :

Les forêts

Le programme pour les forêts est composé d'un réseau de plus de 6.000 sites de surveillance qui génèrent des données sur la nutrition des arbres, la qualité de l'air ambiant, les dépôts atmosphériques, et la végétation du sol entre autres. Cette surveillance des forêts est faite en étroite coopération avec l'Union Européenne.

La végétation

Le programme pour la végétation est ciblé sur l'étude des impacts de l'ozone sur les cultures et la végétation dans 6.000 sites

d'observation environ, et sur l'évaluation du dépôt de métaux lourds par voie atmosphérique sur les mousses dans plus de 3.000 sites d'observation.

Les matériaux

Le programme pour les effets de la pollution de l'air sur les matériaux a pour but d'étudier les effets de la pollution et du climat sur les matériaux courants, comme les matériaux de construction des monuments historiques et culturels par exemple. Le programme évalue les effets conjoints de plusieurs polluants, développe des relations « dose-réponse » entre l'exposition au polluant et la corrosion, et établit des corrélations entre corrosion et pollution.

La santé humaine

L'équipe spéciale sur les effets de la pollution de l'air sur la santé humaine a été établie en 1998 en coopération avec le Centre européen de l'Office mondial de la santé (OMS). Cette équipe s'intéresse aux préoccupations grandissantes des impacts de la pollution de l'air transfrontière de longue portée sur la santé de l'homme. Les travaux relatifs sont basés sur le regroupement de connaissance en provenance de diverses organisations de recherche, du programme EMEP et de l'OMS.

Pourquoi la Convention est-elle si importante ?

La Convention est un exemple unique de coopération qui regroupe des pays, des régions et des continents pour œuvrer ensemble à la lutte contre la pollution de l'air. La Convention est un pivot majeur pour la protection de l'environnement. Au cours des ans, elle a servi de pont entre les

différents régimes politiques et a été un facteur de stabilité durant les années de changement politique en Europe de l'est. Elle a contribué d'une façon substantielle au développement des lois internationales sur l'environnement et a été à l'origine de la création d'un cadre essentiel pour le contrôle et la réduction des effets adverses sur la santé humaine et sur l'environnement causés par la pollution de l'air transfrontière. La Convention est un exemple probant de ce que l'on peut bâtir à travers la coopération internationale. Grâce à la convention et à ses protocoles, l'air que nous respirons aujourd'hui est beaucoup plus pur qu'il y a une dizaine d'années, ou même avant.

Changement de climat et pollution de l'air

La pollution de l'air et le changement de climat sont liés par beaucoup d'aspects. Tous deux sont causés essentiellement par la combustion des énergies fossiles. Les émissions d'oxyde de soufre et d'azote sont des sources de pollution,



et le dioxyde de carbone qui est simultanément rejeté contribue au réchauffement climatique. De même, les polluants tels que les oxydes d'azote, les composés organiques volatils, et le méthane contribuent à la fois à la pollution de l'air et au changement de climat (causant l'augmentation de la température et des modifications des précipitations) et la pollution de l'air (dépôts acides et dépôts de composés azotés). Le fait de diminuer leur concentration dans l'atmosphère aurait non seulement un impact significatif sur la pollution de l'air (en termes de santé humaine et de gains en productivité des productions agricoles), mais apporterait aussi une rapide amélioration du climat en ralentissant la vitesse de réchauffement de la planète et en évitant de ce fait que des niveaux critiques de température ne soient atteints.

Une approche intégrée

En 2003, un atelier sur les relations et synergies du contrôle des émissions a été organisé sous les auspices de la Convention pour explorer à quel point les phénomènes de pollution de l'air et de changement climatique étaient liés. Par suite, le Centre pour la modélisation de l'évaluation intégrée, qui dépend de EMEP, a développé un modèle, le modèle GAINS, qui fournit des éléments pour mieux gérer d'une façon intégrée les politiques de la pollution de l'air et du changement climatique. L'objectif ultime est de développer des stratégies conjointes, tenant compte du fait que la collaboration et la communication entre les équipes travaillant sur le changement du climat et la pollution de l'air est un élément essentiel à l'échelle internationale, nationale et locale. Ces équipes incluent également les agences gouvernementales et l'industrie.

De quoi demain sera-t-il fait ?

Bien sûr, continuer à réduire les émissions polluantes au-delà de 2010 reste nécessaire. La Convention poursuit ses travaux visant à évaluer les mesures à prendre dans l'avenir pour réduire les effets de la pollution et à identifier les enjeux futurs. La Convention continuera à rendre plus strictes les limites d'émission des polluants, et utilisera les nouvelles technologies et techniques de recherche pour établir les normes de rejet de ces polluants. La Convention continuera également à renforcer la mise en application de ses obligations dans la région, en particulier dans les pays d'Europe de l'est, du Caucase et d'Asie centrale. De plus, elle cherchera à resserrer ses liens de coopération avec les autres conventions internationales qui travaillent dans le même domaine. Un des objectifs de la Convention est promouvoir la protection de l'air à longue portée à l'échelle de l'hémisphère et du monde.

COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Service de l'information

Palais des Nations
CH – 1211 Genève 10, Suisse

Tél. : +41 (0)22 917 44 44

Fax : +41 (0)22 917 05 05

Mél. : info.ece@unece.org

Site Internet : www.unece.org